

### Annulation de la séance du CNESER

Lundi 17 décembre 2018 la séance du CNESER (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche) a dû être reportée au jeudi 20 décembre 2018, pour cause de boycott de la part de plusieurs élus. **Si l'UNSA éducation s'est associé à ce mouvement c'est en raison d'une réception en effet très tardive des textes à étudier.** On ne peut qu'être très critique envers une administration, quelle qu'elle soit, lorsqu'elle ne respecte pas ses élus et les règles de fonctionnement légal de ses instances. Certes, il faut aussi savoir raison garder et les envisager de manière souple, notamment face à une situation exceptionnelle. **La question du budget est un point important dans la vie des établissements d'enseignement supérieur. Le CNESER est et doit rester un lieu de débat utile et pas une simple chambre d'enregistrement.**

Le Ministère, pour une fois, s'est justifié de manière factuelle, en indiquant que pour les nombreux textes portant sur le budget des universités, il avait souhaité vérifier que ses moyens n'étaient pas amputés par les mesures annoncées par le président de la République en début de semaine. Logique et prudent *a priori*, même si un petit message d'information en ce sens à l'ensemble des élus, depuis l'allocution du président, aurait été apprécié et certainement source de meilleure compréhension.

Toujours dans un esprit de proactivité constructive, l'Unsa Éducation a prévenu le Ministère dès lundi matin par courriel, de son souhait que les deux points relatifs au financement soient reportés afin qu'il y ait décence à participer au CNESER sur le reste de l'ordre du jour. Cela quitte à revenir jeudi, malgré les contraintes pour nombre d'élus, après avoir eu le temps d'étudier les textes ô combien importants concernant le budget. Nous ne fûmes pas entendus malheureusement.

Là prend forme une critique constructive et positive, au risque, si elle n'est pas entendue, de pénaliser l'ensemble de la communauté universitaire. Si par empressement, inconscience ou aveuglement, le Ministère reste sourd à l'avertissement, pourtant, finalement, censé l'accompagner dans la gestion de ses contraintes, nous ne pouvons qu'en tirer les conclusions qui s'offrent à nous. Si là encore la volonté de s'impliquer des élus est bafouée par l'irrespect du processus démocratique, ce sera au Ministère d'assumer les conséquences de ses choix. Et à nous de tout faire, pour protéger la communauté universitaire, de malheureux effets collatéraux, une fois de plus.

**Les élus de l'UNSA éducation ont mis à profit le temps ainsi libéré lundi après-midi pour commencer à étudier le tableau de répartition des moyens par établissements, ils seront donc en mesure, jeudi 20 décembre d'apporter un point de vue et une position argumentée sur les propositions ministérielles** soulignant, comme ils le font toujours, les avancées comme l'intégration de la compensation du GVT de 2018 dans la masse salariale de 2019, mais pointant aussi les éléments sur lesquels il souhaite voir les choses avancer.

*Ivry-sur-Seine le 18 décembre 2018,  
les élus UNSA éducation au CNESER*

Jean-Marc Lehu,  
Georges Portela,  
Jacques Py,  
Christine Roland-Lévy,  
Martine Samama,  
Jean-Pascal Simon

---

**Contact** : Jean-Pascal Simon, secrétaire général – [jean-pascal.simon@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:jean-pascal.simon@univ-grenoble-alpes.fr)  
06 07 59 44 81

---

Sup'Recherche-UNSA, 87 bis, avenue Georges Gosnat, 94853 Ivry-sur-Seine cédex  
<http://www.sup-recherche.org> /[sup-r@unsa-education.org](mailto:sup-r@unsa-education.org)